

Note N°005/2010 GK/SD

Paris, le 18 janvier 2010

Monsieur le Ministre,

Depuis quelques semaines, je suis informé des craintes de plus en plus nombreuses de personnels administratifs affectés dans des services de la Police Nationale, et en particulier de la sécurité Publique, dont les rumeurs tendent à penser qu'ils fermeraient dans les mois qui viennent.

Jusqu'ici, me basant sur les informations communiquées aux organisations syndicales fin juillet 2009, lors d'une réunion ayant trait notamment à la Police d'agglomération, j'ai toujours été tenté de rassurer nos collègues.

En effet, il m'avait semblé que la Police Nationale s'orientait davantage, au travers de cette réforme, vers une adaptation aux nouveaux bassins de délinquance, et par conséquent vers « l'annexion » de certaines zones « gendarmerie » plutôt que la fermeture de sites « police ».

Les récents évènements de BRIANCON, qui ont mobilisé tant les acteurs de la Sécurité que les élus locaux ou l'opinion publique, me font réviser ma position.

La confiance dans les annonces officielles se trouve d'autant plus fragilisée, que cet « épisode » fait suite à celui de l'Ecole de Police de VANNES, dont les personnels ont appris la fermeture par la presse, quelques jours à peine après avoir affirmé lors de la préparatoire d'un CTP Central Police, que rien n'était programmé en la matière.

Il me semble, Monsieur le Ministre, que le dialogue social soit en péril au sein de notre institution. Vous savez pourtant combien il est crucial pour la qualité du travail que mènent chaque jour les fonctionnaires de la police Nationale tous corps et tous grades confondus.

Nos collègues ne peuvent pas accepter d'apprendre de « l'extérieur » des décisions prises à « l'intérieur », à fortiori lorsqu'ils en sont les premières victimes.

Aussi, compte tenu du fait que le budget de 2010 a été voté et que les travaux pour l'élaboration de celui de 2011 sont déjà avancés, je vous demande, de bien vouloir me faire connaître précisément la liste des services susceptibles de fermer à court ou moyen terme au sein de la Police Nationale.

Certes, nous sommes en opposition totale avec les objectifs de suppressions d'emplois et de services imposées par la RGPP. Nous n'avons jamais cautionné le fait de considérer les fonctionnaires (et derrière eux les humains qu'ils représentent), comme des variables d'ajustement comptable des finances publiques.

Mais, face à des décisions imposées par les « grands financiers » de notre pays (et dont l'efficacité n'est pas prouvée), le moindre des respect consisterait à informer les personnels et leurs représentants suffisamment en amont.

Ainsi, l'urgence à prendre une décision ne viendrait pas aggraver des traumatismes déjà aisément compréhensibles en l'espèce.

Je vous saurais gré de bien vouloir m'apporter les éléments demandés dans les meilleurs délais, et, dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**Le Secrétaire Général
Bernard MEYNIER**



**Destinataire :
Monsieur Brice HORTEFEUX
Ministre de l'Intérieur de l'Outre Mer et des Collectivités Territoriales
Place Beauvau
75008 PARIS**